

Parcoursup : Une machine à détruire le service public de l'université



Plan

1. APB était-il vraiment un système à bout de souffle ?
2. Taux de réussite des étudiant.e.s y compris médecine et CPGE à l'heure actuelle, entre 1^{ère} et 2^e année
3. Le vrai problème: le sous-financement chronique des Universités par l'État depuis le passage aux RCE
4. ParcoursSup : Évolution, ou **mise en place de la sélection, de l'augmentation astronomique des droits d'inscription, et des prêts étudiants?**

1. Pourquoi remplacer APB?

Nous avons entendu la même rengaine, dans tous les médias ou presque, tout l'été : « Le système d'admission post-bac (APB) est engorgé et à bout de souffle »

Frédérique Vidal, Ministre de l'ESR, RTL, 27 juin 2017

Ceci préparait un changement de système, qu'on nous impose dans l'urgence. Mais voyons d'où est venu le problème APB...

Pourquoi le système APB « explose-t-il » cet été? Regardons les chiffres :

864 000 candidats se sont inscrits sur APB pour la procédure normale:

- 627 000 candidats élèves de terminale préparant le baccalauréat,
- 237 000 titulaires du baccalauréat de moins de 26 ans souhaitant se réorienter et s'inscrire à nouveau en première année d'études supérieures (*tiens, aurait-on oublié de les « calculer » dans les prévisions ?*)

- Source : ADMISSION POST-BAC (APB) et accès à l'enseignement supérieur, *Rapport de la Cour des Comptes*. Octobre 2017

Le problème était celui du *soulier de Cendrillon* si l'on ne prévoyait pas ces réorientations :

- **« 808.000 candidats en 2017 pour 654.000 places : on voit tout de suite qu'il n'y a pas de la place pour tout le monde ! » Bernard Koehret (créateur d'APB)**



- **Source :** audition de l'Assemblée Nationale, le cas du portail Admission Post-Bac (APB), jeudi 16 novembre 2017

APB n'a pas explosé ! Il n'y avait pas assez de places ouvertes, tout simplement, dans les facs!

- En juillet 2017 : ils n'étaient plus que 642 135 candidats inscrits sur la plateforme .
- Au 14 juillet 2017 : plus de 86 000 candidats, qu'ils soient bacheliers de l'année ou en demande de réorientation, restaient sans proposition .
- 28 septembre 2017 : la ministre chargée de l'enseignement supérieur a annoncé que **3 729 bacheliers** restaient sans affectation à l'issue de la procédure complémentaire

En juin 2017

- Les candidats ont émis en moyenne 7,7 vœux
- Au total, 652 980 candidats ont eu une proposition dès le premier tour
- dont 400 861 sur leur premier vœu (**61% des propositions**)

Taux de satisfaction des premiers vœux des candidats 2017 (première phase d'admission):

- 93 % en première année commune des études de santé (dite **Paces**),
- 76 % en droit,
- 70 % en psychologie
- Seulement 54 % en Staps. Il s'agit ici des filières dites « en tension ». (Interrogeons-nous aussi sur pourquoi tant de jeunes ne se voient d'avenir que via le sport? Quelles sont les représentations télévisuelles du sport?)

Source : Camille Stromboni, [« Résultats APB 2017 : le tirage au sort à l'entrée à l'université touche 169 licences »](#), *Le Monde*, 09.06.2017

La situation de l'université en 2017

- **En 2016** : 78 filières étaient concernées par ce tirage au sort pour l'entrée à l'université des bacheliers
- **En 2017** : 169 filières !
- Les quatre cursus les plus demandés :
 - Paces (17 %),
 - droit (14 %),
 - STAPS (11 %),
 - psychologie (7 %).

Pourquoi ce manque de places?

- L'université est à bout de souffle à cause d'un **manque de financement chronique** depuis de nombreuses années :

Merci à la loi LRU de 2007! C'est elle qui justifie au nom de « l'autonomie » la baisse de moyens



loi
Pécresse

2. TAUX DE RÉUSSITE ET DEVENIR DES ÉTUDIANT.E.S: Parcoursup serait supposément pour



**ON NOUS DIT QU'AVEC PARCOURSUP *TOUT*
*LE MONDE SERA GAGNANT :***

Nous, EC et enseignant.e.s à l'université, n'aurions désormais que les meilleur.e.s étudiant.e.s dans nos filières LSH, grâce à la sélection des dossiers !

- les étudiant.e.s auraient une remise à niveau, si nécessaire, pour faire baisser le taux d'échec en première année ! C'est vraiment Noël!

SOUDAIN, ON S'INQUIÈTE DES BAC PRO

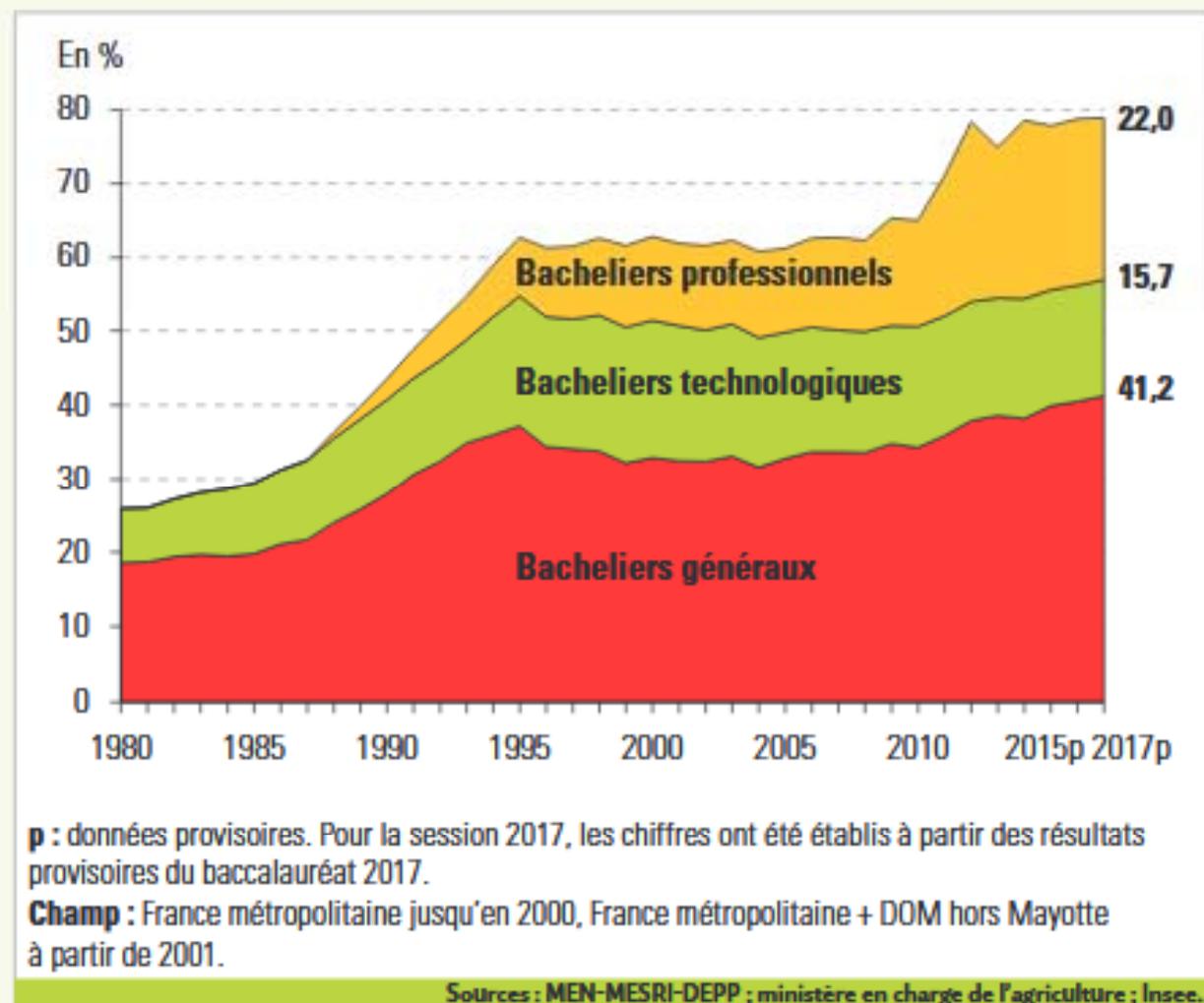
Dans le discours officiel – dans la comm' politique – du ministère, ce qui revient sans cesse, c'est le taux d'échec des bac « pro » à la fac.

Discours qui occulte que les bac pro ne trouvent pas de places suffisantes en STS ou en BTS car les bac généralistes y sont surreprésentés; et surtout, que **les bac pro ne sont pas la cause des redoublements à l'université.**

Les deux principales causes: **ÊTRE DANS UNE FILIERE QU'ON N'A PAS CHOISIE , ET/OU DEVOIR TRAVAILLER POUR GAGNER SA VIE TOUT EN ÉTUDIANT.**

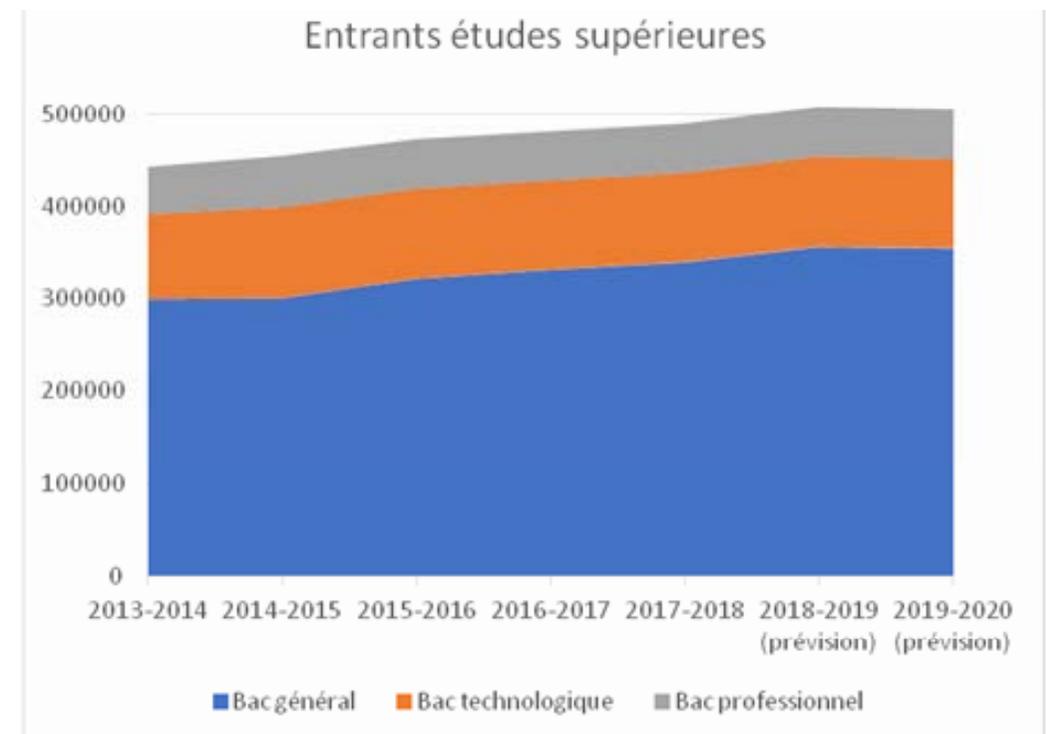
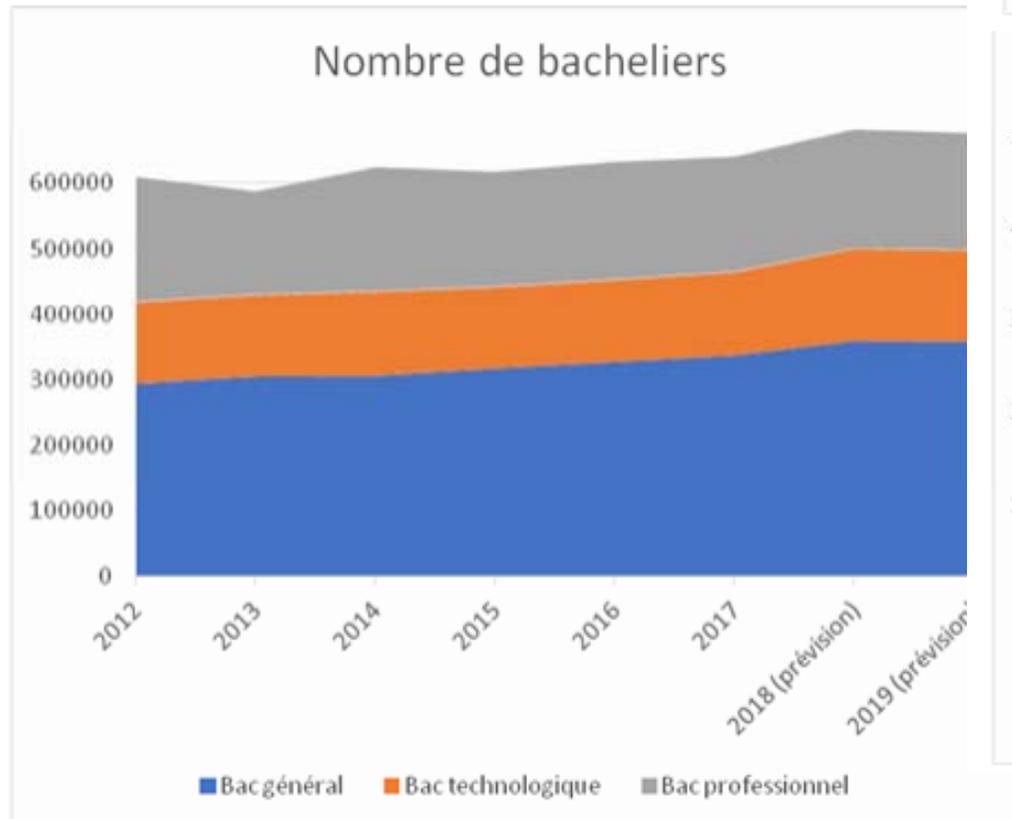
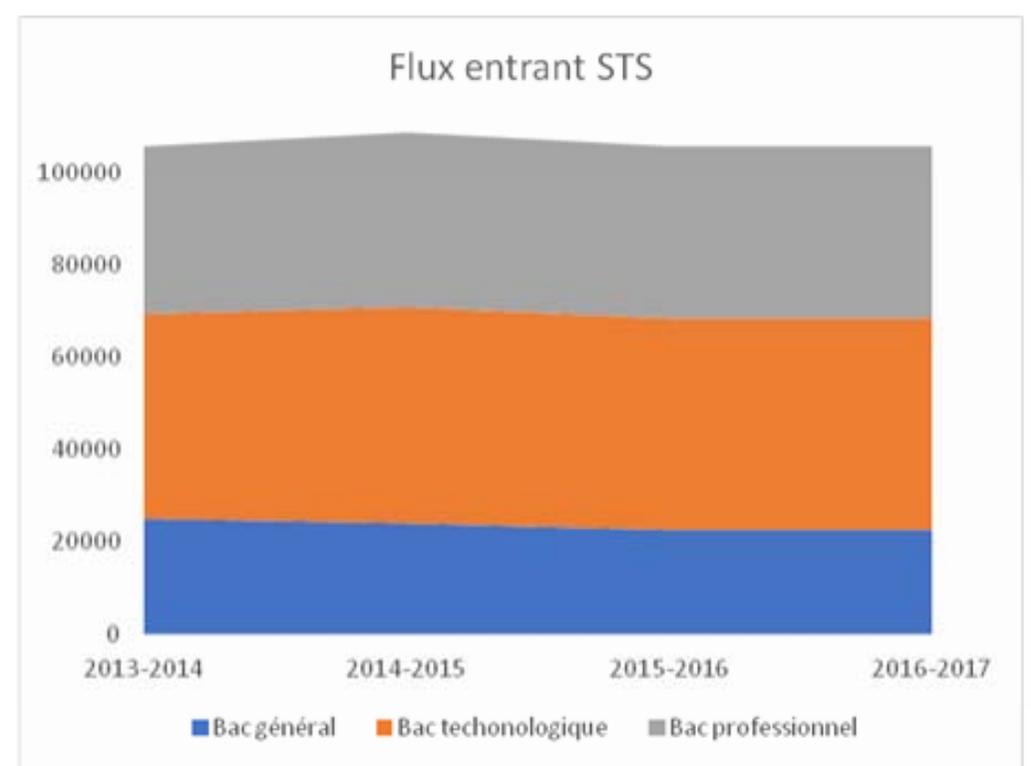
Situation des bacheliers en 2017

- Proportion des bacheliers dans une génération (1980-2017)



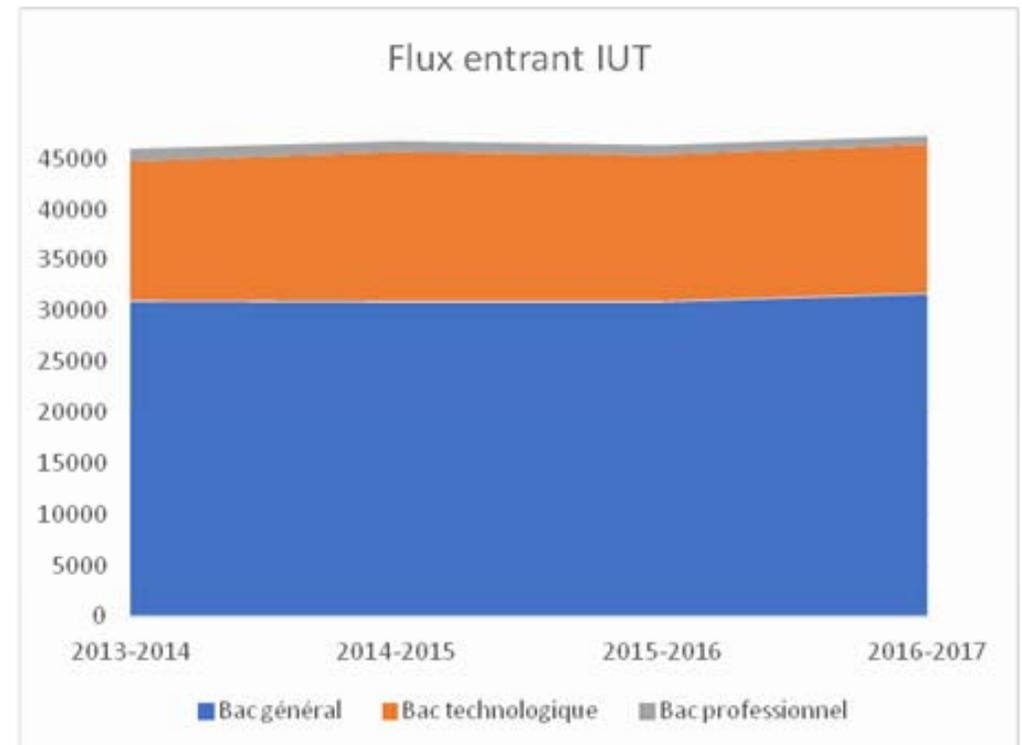
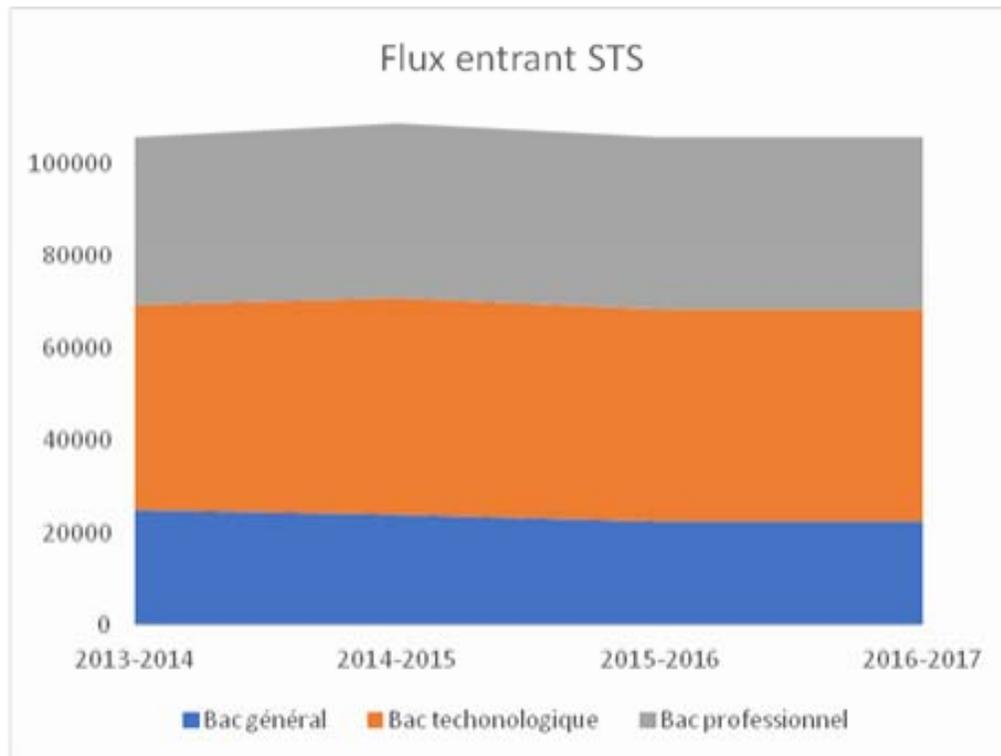
- **Source** : *L'état de l'École 2017*, n° 27, novembre 2017

La majorité des Bac Pro arrêtent leurs études ou poursuivent en STS



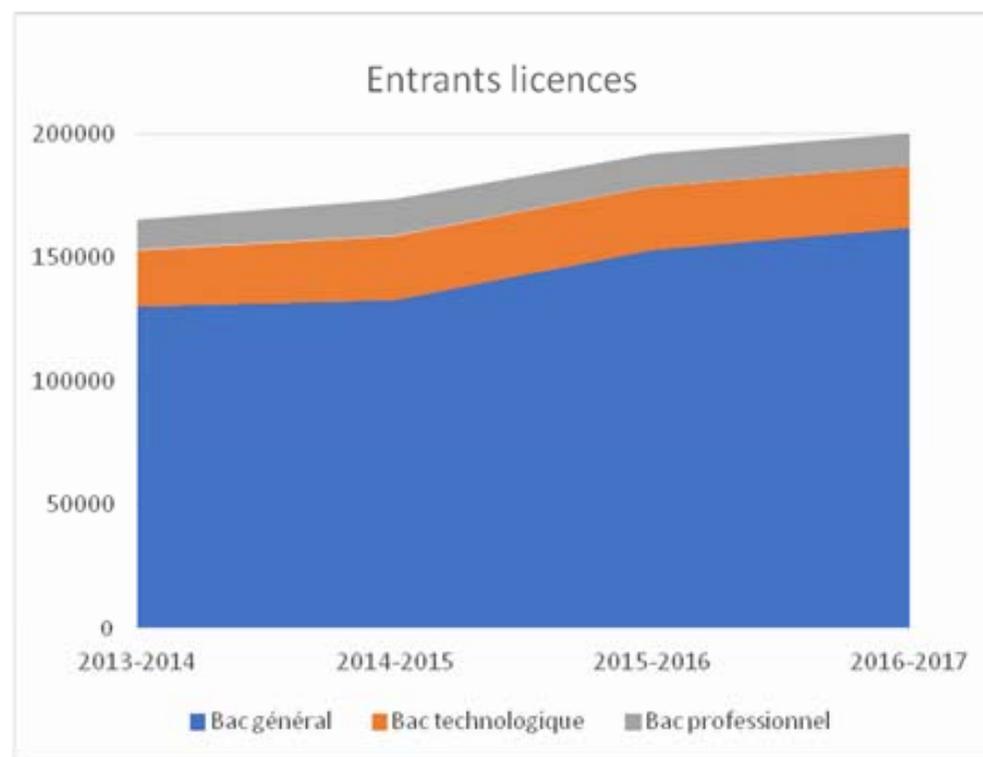
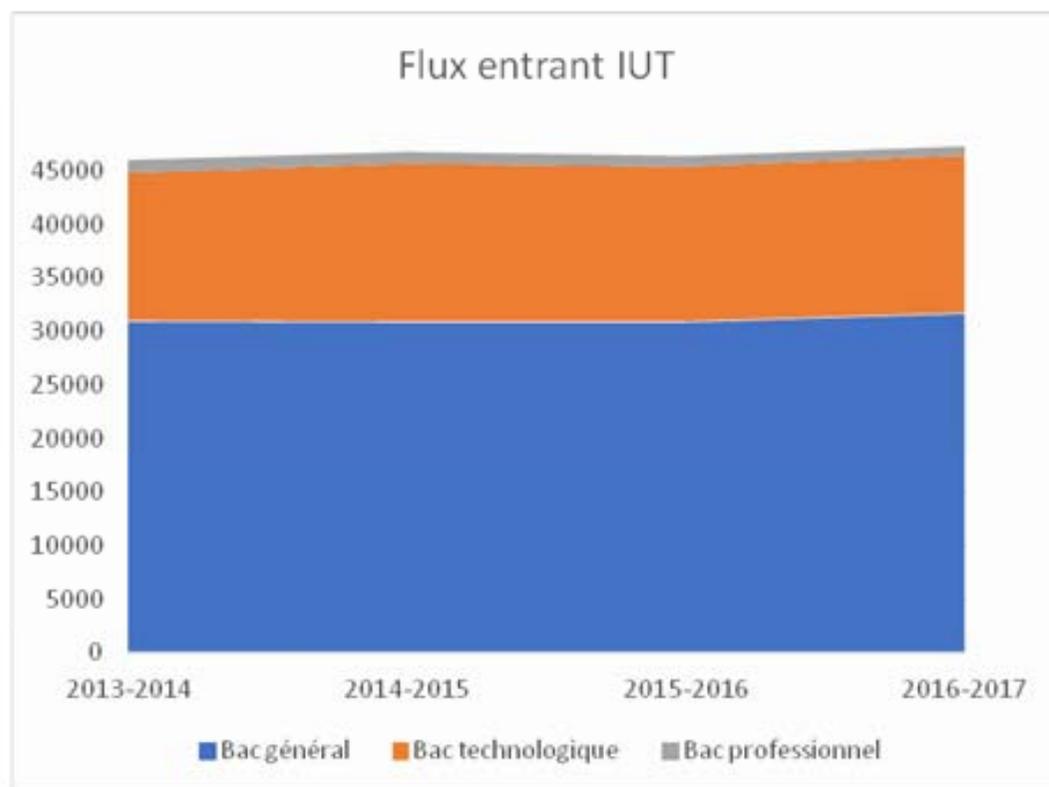
Les élèves « Bac techno » :

- Poursuivent en STS
- Poursuivent en IUT



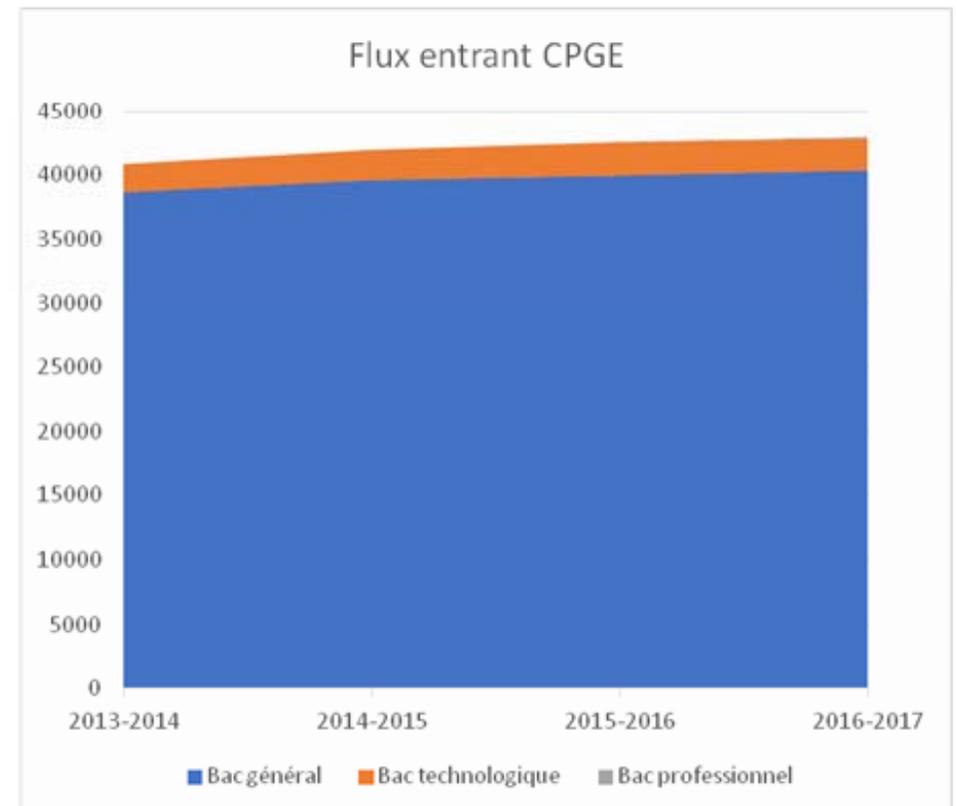
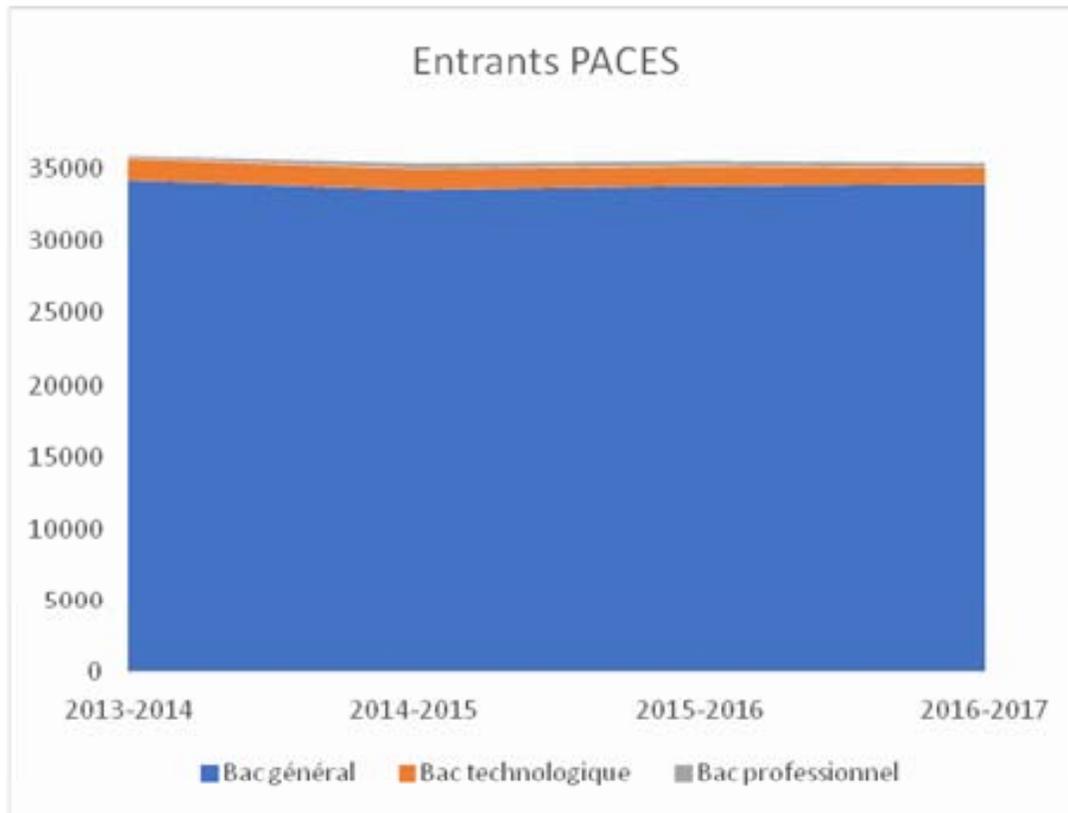
Les « Bac généraux »

- Poursuivent en IUT
- Poursuivent en Licence



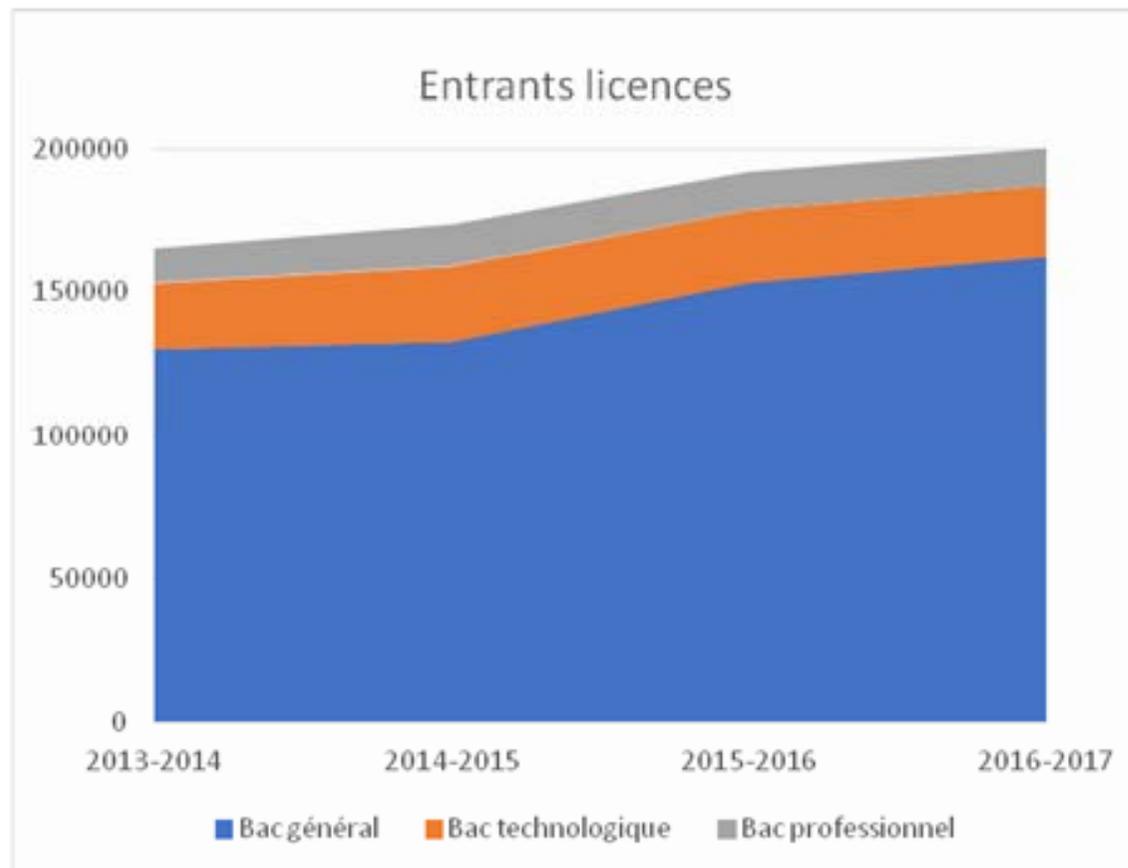
Ou en PACES (médecine) ou CPGE

Source : Terra Nova, « Le choc démographique dans l'enseignement supérieur »
10 novembre 2017



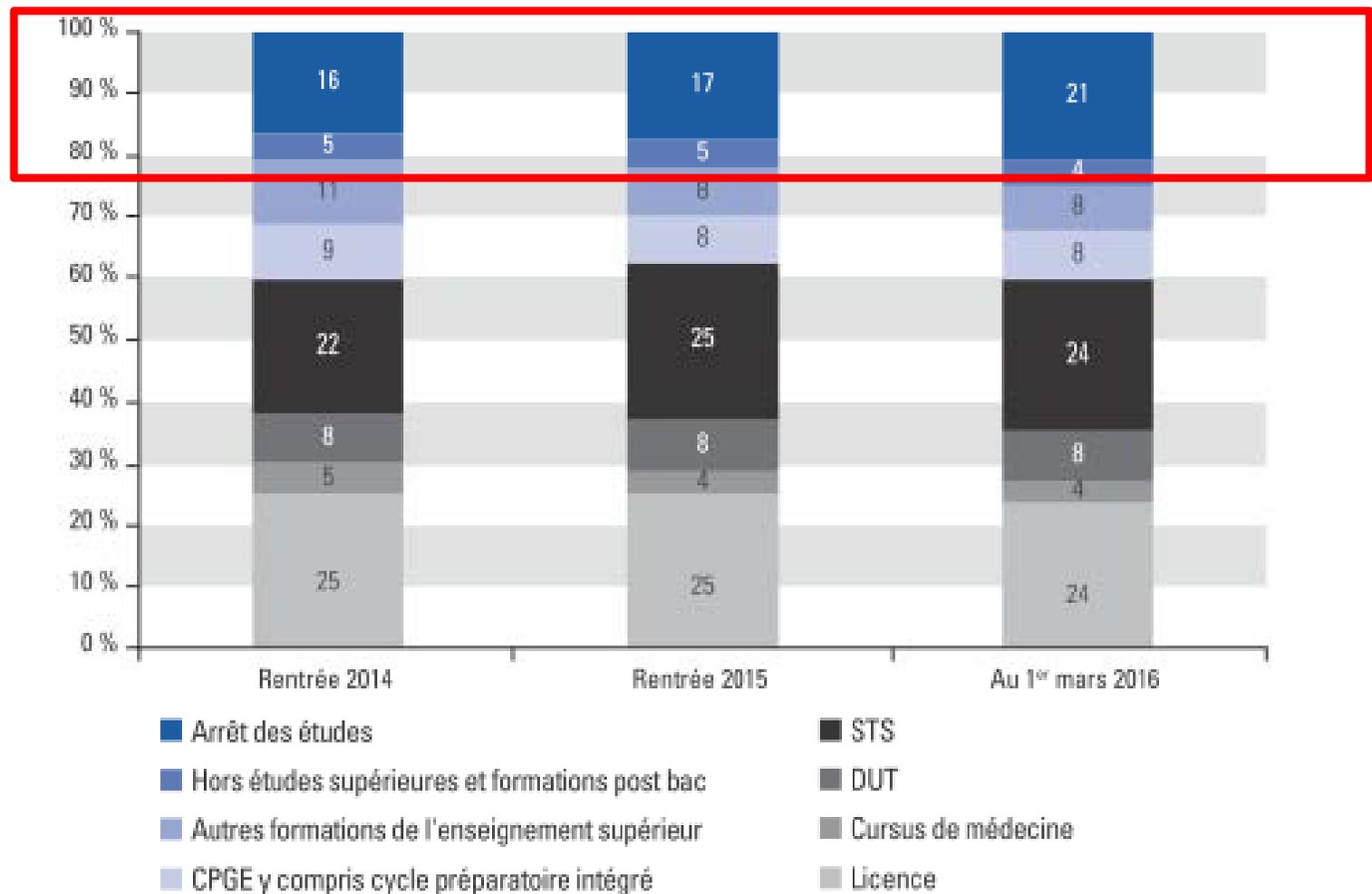
Donc:

- **Très peu d'élèves de Bac Pro et de Bac technologique en licence !**
- **Mais souvent concentrés dans quelques filières**



Poursuites d'étude

Situation des bachelier.e.s 2014 à la rentrée 2015, soit un an après avoir obtenu leur baccalauréat :



- **Source:** note d'information du SIES, 17.09

Beaucoup de redoublements dont on nous dit qu'ils coûtent trop, et réorientations en CPGE aussi: qui coûte le plus cher?

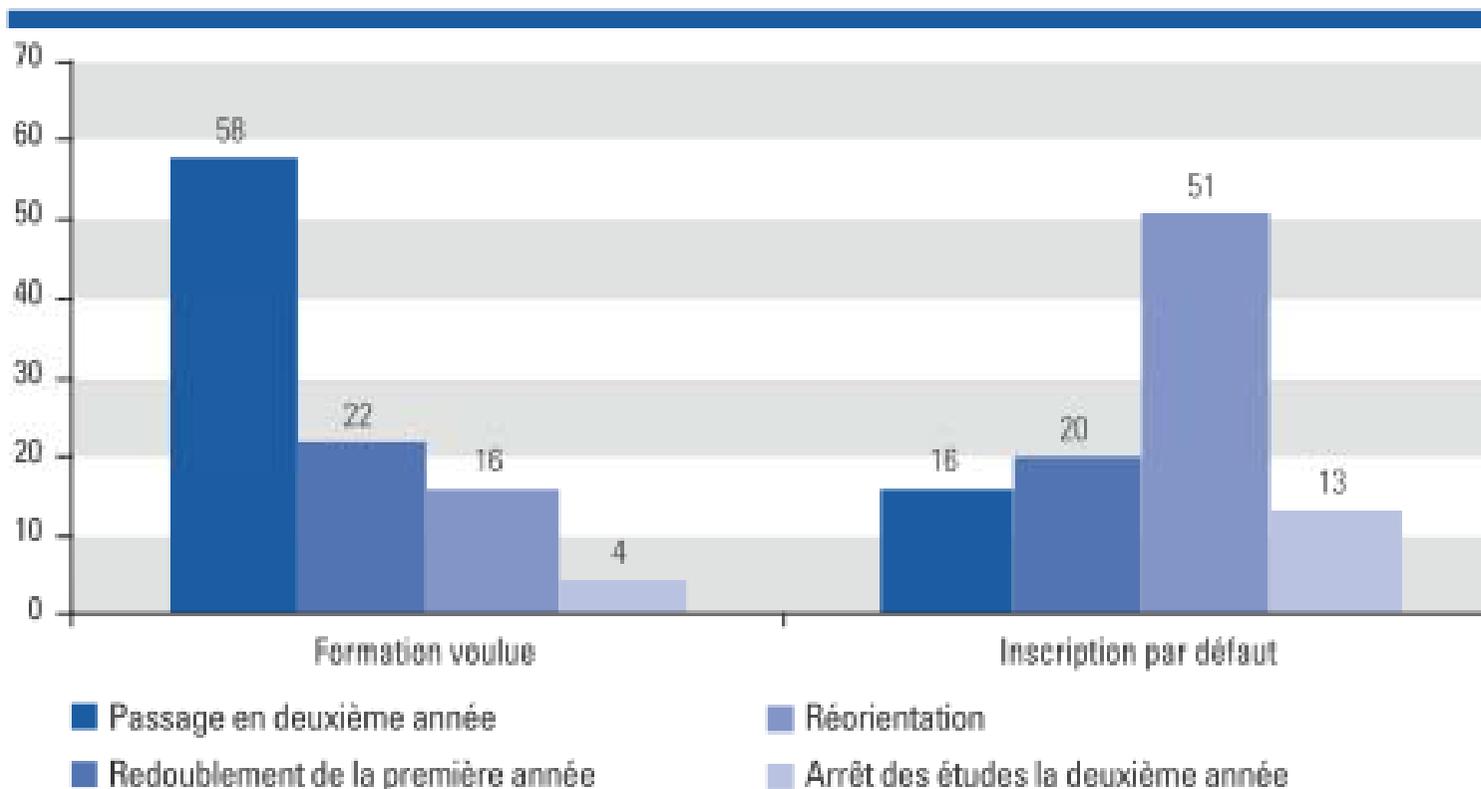
Devenir la troisième année des bachelier.e.s 2008 inscrits dans l'enseignement supérieur après leur baccalauréat selon les grandes orientations

Orientation après le baccalauréat	Situation la troisième année	Bacheliers 2008	Rappel panel 95
L1	Inscription en L3	41	43
	Inscrit en L1 ou L2	24	24
	Réorientation	25	22
	Sortie sans diplôme	10	11
CPGE	Entrée dans une grande école	50	48
	Toujours inscrit en CPGE	18	21
	Réorientation	31	30
	Sortie sans diplôme	1	1

- **Source** : Note d'information Enseignement supérieur & Recherche 13-10 novembre

Taux de réussite des étudiant.e.s

Devenir la deuxième année des bachelie.re.s 2014 inscrits en licence **selon qu'elles.ils sont ou non dans la filière de leurs vœux:**



Champ : France hors Mayotte

Lecture : Parmi les étudiants inscrits en licence par choix, 58 % sont en deuxième année, 22 % redoublent, 16 % décident de se réorienter dans une autre formation et/ou spécialité et 4 % arrêtent leurs études.

Source : Panel de bacheliers 2014

- **Source:** note d'information du SIES, 17.09

Taux de réussite des étudiant.e.s

Orientation après le baccalauréat	Situation la troisième année	Bacheliers 2008	Rappel panel 95
IUT	Obtention du DUT	68	72
	dont : poursuivent leurs études	85	81
	Toujours inscrit en IUT	16	13
	Réorientation	12	11
	Sortie sans diplôme	4	4
STS	Obtention du BTS	60	56
	dont : poursuivent leurs études	53	46
	Toujours inscrit en STS	17	17
	Réorientation	6	5
	Sortie sans diplôme	17	22

- **Source** : note d'information Ministère ESR, 13-10 novembre

Taux de réussite

- DUT : 12%
- **Licence : 48%**
- Coursus de médecine : 23%
- STS : 6%
- CPGE : 25%

Même et surtout dans les formations sélectives, on échoue...

Les étudiant.e.s se réorientent en L1 ou intègrent directement une L2 universitaire

- **DUT : 57%**
- Licence : 25%
- **Cursus de médecine : 59%**
- **STS : 38%**
- **CPGE : 31%**

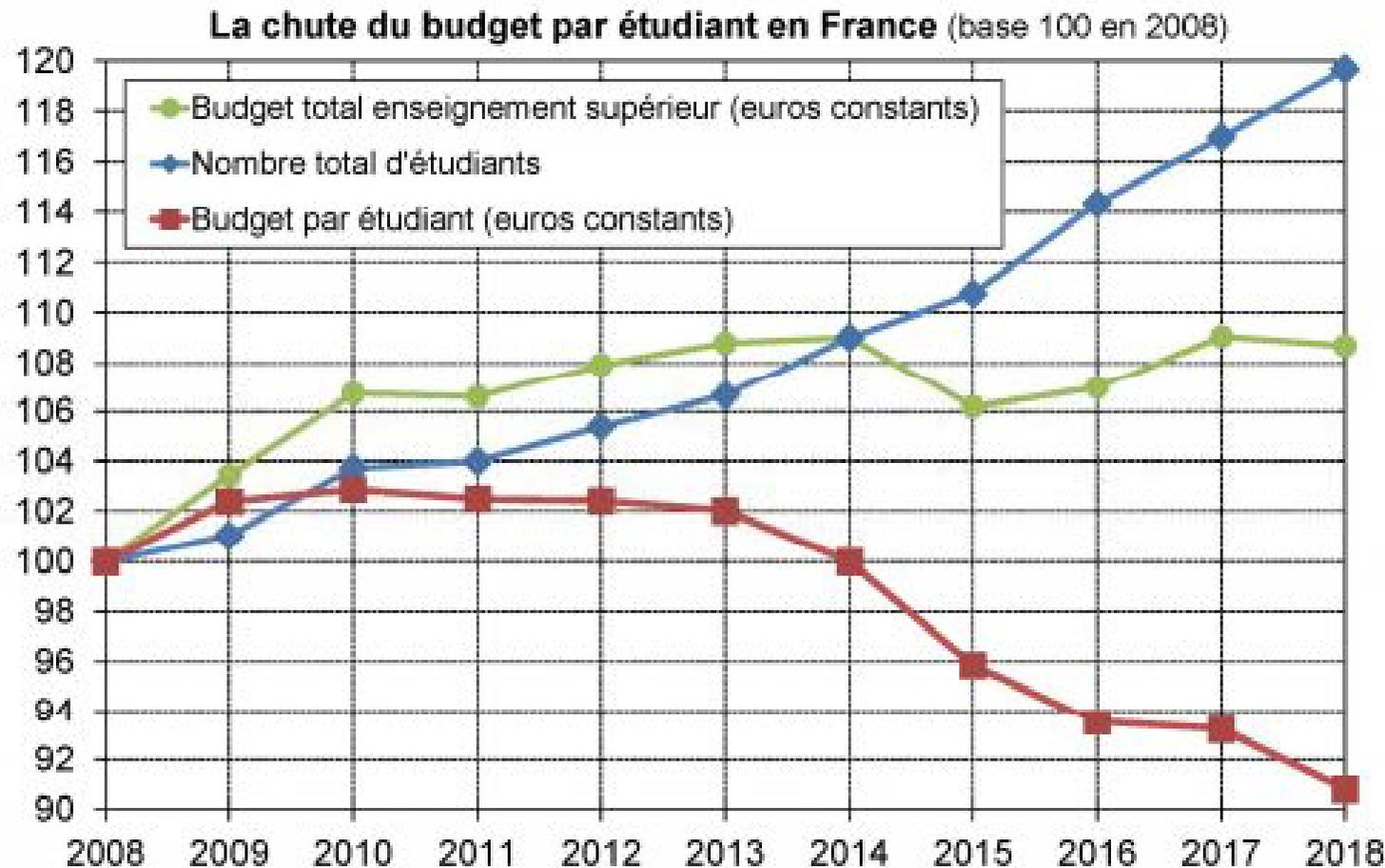
Se réorienter après une première année de L1 n'a donc rien en soi de dramatique...

3. Le vrai problème: le budget en baisse de l'ESR depuis les RCE

- **Et le budget 2017** : 331 millions d'euros *en moins* pour l'Enseignement supérieur et la recherche, (annonce du 21.07.2017)

Merci qui ?

Chute dramatique du budget de l'ESR 2008-2017



Lecture: le nombre d'étudiants a augmenté de 20% en France entre 2008 et 2018, alors que le budget de l'enseignement supérieur a progressé de moins de 10% (en euros constants), d'où une baisse de 10% de la dépense par étudiant.

Source : Thomas Piketty, [« Budget 2018: la jeunesse sacrifiée »](#), 12/10/2017

4. PARCOURSUP

CE QUI VA CHANGER

Rappel des critères d'orientation utilisés par l'algorithme APB jusqu'ici

- Nombre de vœux maximum : 24
- **Prise en compte de la proximité géographique** :
Priorité aux étudiant.e.s habitant à proximité de l'université demandée
- **Prise en compte du rang du vœu** : Une même formation a plus de chances d'être obtenue si elle est mieux classée par la candidate ou le candidat.
- **En cas de formation saturée en licence (*et il aurait fallu s'interroger sur les causes de cette saturation*) et dans ce cas uniquement : Tirage au sort**

Les nouveaux critères d'orientation

Critères utilisés par Parcoursup :

Nombre de vœux maximum : 10

- Dossier scolaire : Seuls les meilleurs étudiant.e.s auront le choix fin mai 2018 !
- **Les autres n'auront pas le choix :**
 - Affectation correspondant au choix par défaut
 - En attente (dans l'incertitude, et sans garantie d'affectation !)

Les nouveaux critères d'orientation

Ce que vont être les attendus en licence :

D'un côté, des évidences:

- Licence de Maths : « avoir un bon niveau en maths »
- Licence de droit : « il faut avoir de la logique » ;
- Licence en STAPS: « il faut avoir fait du sport ».

Merci, il fallait y penser!

... de l'autre, des critères qui pointent une sélection sociale qui ne dit pas son nom

- La culture générale, c'est beaucoup plus facile de l'acquérir quand on a grandi dans une famille bourgeoise, où il y a des livres, où l'on **va au musée**, au cinéma, au théâtre, où l'on peut partir en **voyage en pays étranger**, connaître l'immersion dans d'autres langues, etc (pour ne prendre l'exemple que des attendus pour les études de langues et cultures étrangères)

Les aspects techniques, le calendrier

**qui ne sont pas le *fond du problème*
et qui ne doivent pas masquer ce
que signifie la sélection pour les
étudiants et pour nous,
enseignant.e.s-chercheur.e.s et
personnels administratifs**

Le nouveau calendrier

- La plate-forme ouvre le 15/01/2018.
- Du 22 janvier 2018 au 13 mars 2018, les lycéen.ne.s saisissent leurs vœux.
- 14 mars 2018 au 31 mars 2018, les conseils de classe remplissent les fiches Avenir pour chaque vœu de chaque lycéen.ne.
- **04 avril 2018 à fin mai 2018, les universités analysent les dossiers. Vraiment? Avec quels moyens? A qui sera refilée cette tâche?**

Conséquences de Parcours Sup sur l'orientation côté étudiants

- **Plus de hiérarchisation des vœux** => Le processus d'affectation sera rallongé en attendant que les premiers choisissent !

Stress accru alors que les élèves de Terminale sont en train de passer le bac

Critères très socialement discriminants comme lettre de motivation ou activités extra scolaires, qui sont le reflet de la classe sociale d'origine

Côté personnels universitaires

- On peut supposer que pour classer des milliers de dossiers, chaque fac va faire son propre algorithme. *En quoi est-ce plus juste qu'un algorithme national?* AU CONTRAIRE, ceci ouvre la porte à une concurrence accrue et toxique entre universités, les 15% ayant des LABEX et IDEX mettant la barre haut (12 au bac par ex), tandis que les autres, sur tout le territoire, continuent d'accueillir tous les étudiant.e.s qui n'auraient pas trouvé d'affectation.

LA VRAIE QUESTION:

**CE QUE CACHE PARCOURSUP COMME
BOULEVERSEMENT IRRÉVERSIBLE POUR
L'UNIVERSITÉ COMME SERVICE PUBLIC
OUVERT A TOU.TE.S LES BACHELIER.E.S**

La question des moyens:

Les moyens nécessaires

- **Entre 2009 et 2016** : perte de 7 000 postes de titulaires; dont 774 postes d'enseignants-chercheurs entre 2014 et 2016.
- **Rentrée 2017** : 280 000 étudiants de plus qu'en 2009, et 350 000 de plus attendus pour 2025 (babyboom des années 2000).
- **Il est nécessaire de créer 6 000 emplois de plus par an et d'investir 2 milliards d'euros (Mds€); même la CPU dit 1 milliard par an!**
- **Source** : [conférence de presse du SNESUP-FSU](#), 26 septembre 2017, dossier de presse

La question des moyens :

ce qui est prévu

- **3000 services civiques** sont débloqués pour que des « **étudiant.e.s ambassadeur.e.s** » puissent répondre aux questions des lycéen.ne.s.
- 500 M€ de budget sont prévus pour le recrutement des « directeurs des études », la mise en place du nouveau 1^{er} cycle,
- Un amendement est prévu au PLF pour 20 M€, répartis entre le Ministère des sports, de l'E.N. pour les BTS et le MESRI avec 15 M€, représentant **446 recrutements possibles**

La question des financements pourtant possibles de l'ESR : *de l'argent, il y en a!*

Certaines niches fiscales détournent les financements qui devraient revenir au service public :

- crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) **21 milliards d'euros en 2018**, soit une hausse de 4,5 milliards par rapport à 2017),
- crédit d'impôt recherche (CIR) : **6 milliards d'euros** (+700 millions d'euros)...

Source : « Impôts: les niches fiscales vont coûter 100 milliards d'euros en 2018, un record », *Les Echos*, 05/10/2017

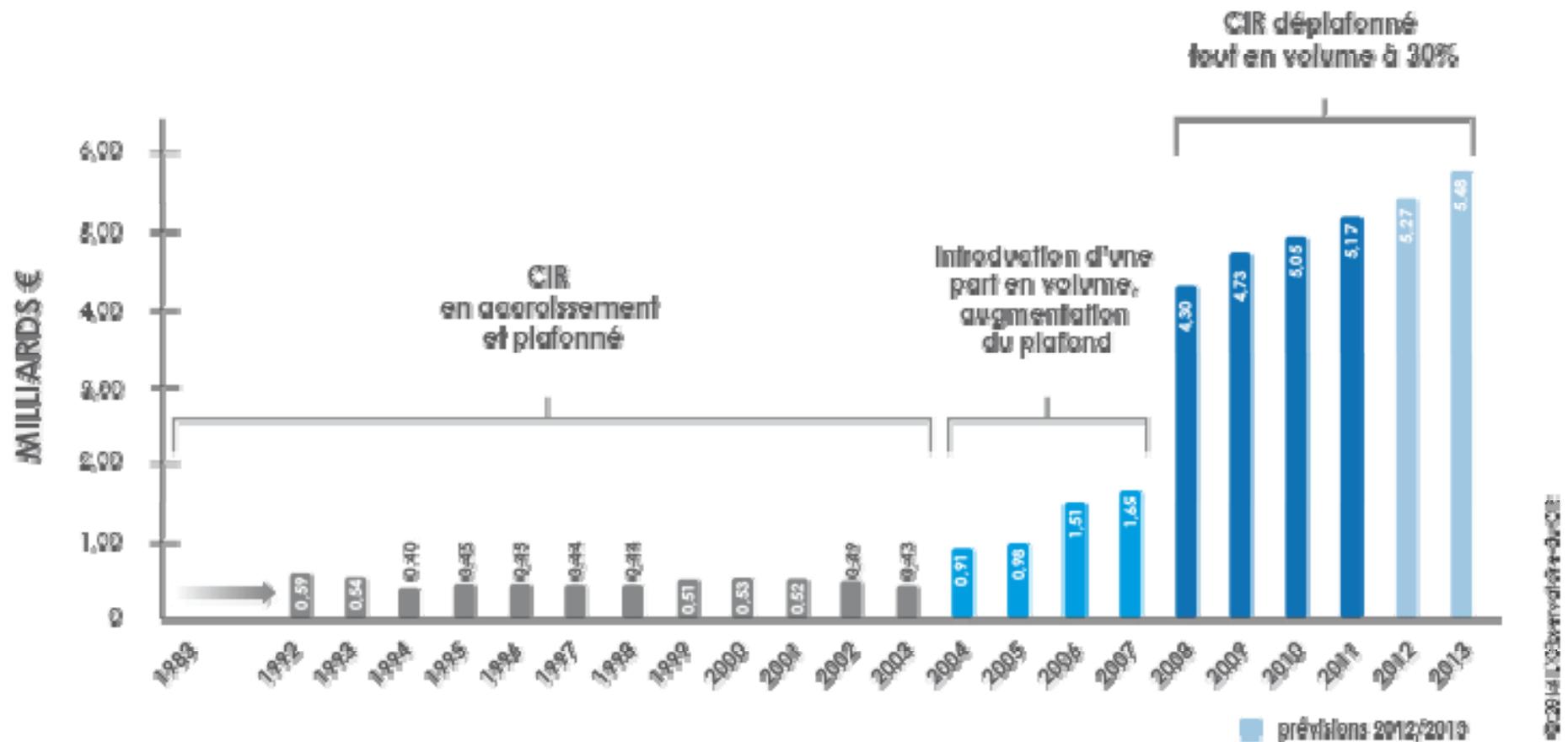
La question des financements :

Les alternatives

L'exemple du CIR :

- Des entreprises qui ne font pas de recherche bénéficient du CIR (selon la Cour des comptes et la Commission européenne)
- Exemple : Les **130 M€ de CIR accordés annuellement à Sanofi** **n'empêchent pas les licenciements de chercheurs (1400 emplois supprimés en 5 ans)** **mais contribuent à l'augmentation des dividendes versées aux actionnaires**

Explosion du CIR : entre 2007 et 2014



Source : Analyses et propositions sur l'emploi scientifique, [Bénézet Granier](#)

Source : [observatoire du cir](#)

La question des financements à l'avenir: Le projet Macron

- **Robert Gary-Bobo**: Professeur d'économie à l'ENSAE *Contributeur au projet de Macron sur l'ESR (troisième cercle)*



Source : Groupe Jean-Pierre Vernant

Comprendre le véritable projet Macron derrière « Parcoursup »

Les universités françaises sont financièrement
exsangues (**VRAI !**),

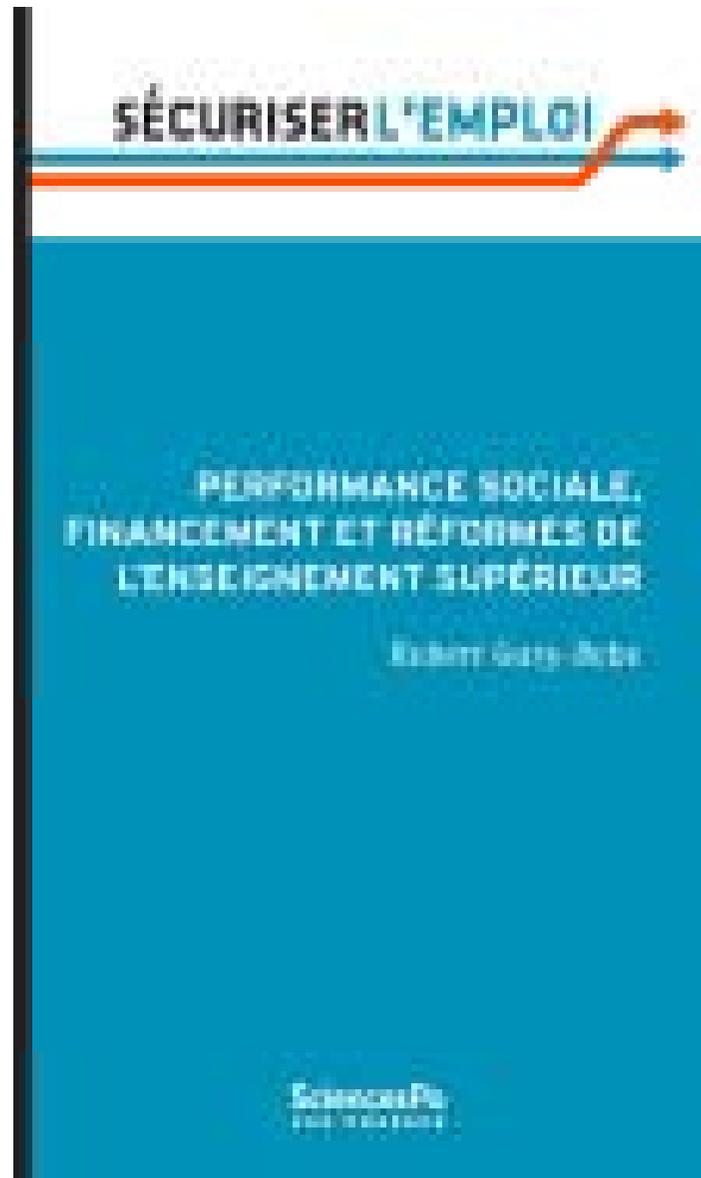
**et dans ce contexte, ce qui serait
« souhaitable » aux yeux de M. Gary-Bobo,
conseiller de M. Macron qui vient de publier
le livre *Performance sociale, financement et
réformes de l'enseignement supérieur*,
Presses de Sciences Po, 2017,**

serait:

- **Hausse des droits d'inscription, pour atteindre entre 4000 et 8000 euros par an et par étudiant, sur le modèle anglais ou australien**
- **Développement du crédit aux étudiants, pour financer ces frais d'inscription: « Il n'est pas souhaitable d'augmenter les droits sans en même temps mettre en place un grand système de crédit aux étudiants »**

Source : note de M. Gary-Bobo, (Professeur d'économie à l'ENSAE),
[Réformes souhaitables de l'enseignement supérieur français et éléments d'une stratégie de changement](#) , 16 novembre 2016

Vous pouvez lire son livre en e-book (version papier momentanément indisponible), à la 4e de couverture déjà explicite:



« On voudrait que les universités offrent des débouchés à leurs étudiants, portent remède à l'échec massif en premier cycle, tout en continuant à se démocratiser. **Mais peut-on atteindre ces objectifs et conserver la quasi gratuité de l'enseignement supérieur ?** Les subventions de l'État aux universités, qui sont insuffisantes, ont peu de chances de beaucoup augmenter à l'avenir.

L'Australie et le Royaume-Uni ont mis en place des modèles radicalement différents. Ils reposent sur des droits d'inscription élevés assortis d'un système généralisé de prêts aux étudiants, dont le remboursement est conditionné par leurs revenus futurs.

Robert Gary-Bobo plaide pour une réforme inspirée de ce modèle. Elle donnerait les moyens de se développer à une université française en grave difficulté financière et qui conduit beaucoup d'étudiants à l'impasse. Elle insufflerait plus de justice sociale dans un système qui, paradoxalement, profite essentiellement aux jeunes issus des milieux favorisés. »

Ou vous pouvez choisir de revoir le documentaire, « Etudiants, l'avenir à crédit », auquel la critique TV du Monde ajoutait « vers une marchandisation des savoirs » :

« Notre choix du soir. Jean-Robert Viallet dessine le mouvement inquiétant d'une libéralisation de l'université et ses dérives à l'échelle mondiale (sur Arte à 20 h 50) ».

- LE MONDE | 16.0+
- 5.2017 à 17h52 • Mis à jour le 16.05.2017 à 22h02 | Par [Camille Stromboni](#)

« Dans un documentaire prenant et bien mené, Jean-Robert Viallet dresse ce tableau inquiétant par petites touches, au gré de ses rencontres sur les campus avec des présidents d'université et des étudiants. Ces derniers sont les premières victimes, avec des droits d'inscription qui n'ont cessé d'augmenter et un endettement qui atteint des niveaux astronomiques. Particulièrement aux Etats-Unis, où cette libéralisation a débuté il y a déjà quarante ans. Le cas extrême d'une jeune fille de la région de Detroit (Michigan) peut donner des sueurs froides : 104 000 dollars (95 325 euros) à rembourser pèsent sur ses épaules, à la sortie d'une université privée à but lucratif qui lui avait promis monts et merveilles sur le marché du travail. «Avant d'aller à la fac, j'étais pauvre. Maintenant, je suis extrêmement pauvre», résume-t-elle, amère. »

En savoir plus sur [http://www.lemonde.fr/televisions-radio/article/2017/05/16/tv-etudiants-l-avenir-a-credit-vers-une-marchandisation-des-savoirs_5128625_1655027.html#gqymfKpKKxsZGFvh.99](http://www.lemonde.fr/televvisions-radio/article/2017/05/16/tv-etudiants-l-avenir-a-credit-vers-une-marchandisation-des-savoirs_5128625_1655027.html#gqymfKpKKxsZGFvh.99)

Qu'il s'agisse de prêts à l'américaine, ou de prêts garantis par l'Etat, à l'anglaise, **dans les deux cas l'on transformerait un service public en une université payante, les banques profitant au passage d'un immense marché de consommateurs qui s'ouvriraient à elles.**

Les seuls secteurs qui résistent encore à la privatisation en France (privatisation depuis 20 ans des secteurs de l'énergie – eau, gaz, électricité – et des transports et télécommunications) **sont l'éducation, de la maternelle à l'université, et la santé (et encore, ce dernier, de moins en moins).**

- Acceptons nous de mettre en place cela?
- Voulons nous être complices, adjuvants, de ce changement de société?
- L'accepter en échange de 4 ou 5 postes supplémentaires pour des filières en tension grave, n'est-ce pas entrer dans un marché de dupes?
- A la carotte d'une poignée de postes ou au fantasme de n'avoir que des étudiant.e.s "excellents" car triés, s'ajoute l'aveuglement: au bout du compte, le rectorat aura la main pour placer les étudiants n'ayant pas eu d'affectation dans les universités.

VOTE de la loi ORE par le Sénat:

Jacques Gersperrin (LR) avait souligné :

"La réforme Devaquet a fait long feu et le mot de sélection est devenu tabou pour plus de trente ans. Aujourd'hui, il s'agit d'instaurer la sélection à l'entrée en licence (...). J'y suis favorable, même si je regrette les pudeurs du gouvernement à prononcer le mot fatidique de "sélection" "...

Au passage, il vient de faire voter un amendement (jeudi 8 février) qui a l'intérêt de bien dévoiler les projets gouvernementaux : fixer les capacités d'accueil déterminant le nombre de places en licence, non pas en fonction des choix d'orientation des lycéen.ne.s et étudiant.e.s, mais en fonction du marché du travail :

« Ce ne sont pas les vœux des candidats qui doivent guider les choix d'ouverture de places dans les filières de l'enseignement supérieur, mais les débouchés professionnels réels qui s'offrent aux diplômés ».

La principale objection politique à cela: ce n'est pas au patronat de déterminer par avance l'avenir des jeunes et d'enfermer les jeunes de milieu ouvrier ou chômeur dans l'apprentissage à 15 ans, etc. C'est ce même patronat qui crée le chômage et après voudrait donner des leçons sur comment ne pas devenir chômeur.

On retrouve aussi ici toutes les raisons que le MEDEF peut avoir de détester les humanités, qui non seulement ne sont pas « immédiatement rentables » mais interrogent la rentabilité même.

Mais de manière plus « neutre » que cette réponse politique, qui sait quels débouchés existeront dans 5 ans? Il n'y a que des études et projections, qui elles-mêmes dépendent de choix politiques et de société.

L'aide à la personne, par exemple, de plus en plus assumée par des robots au Japon? Les emplois de chauffeur, ou de chauffeur livreur, remplacés par les « google car » ou autres équivalents?

Qui savait que toutes les dactylos disparaîtraient, lorsque ces dernières faisaient leurs études en CAP fin années 70?

Par ailleurs, prétendre que l'on ne professionnalise pas assez, ou que l'université est en inadéquation avec la demande des entreprises, c'est un mensonge. La cause du chômage c'est le fait que les entreprises du CAC 40 **soient dans une course au plus bas coût pour les salaires** qui induit toute la politique de chômage de masse et de précarité depuis les années 1980: qui aurait cru que les ingénieur.e.s de HP France ou que les chercheur.e.s de SANOFI seraient viré.e.s de leur entreprise, alors qu'on nous dit qu'il y a une telle demande d'ingénieurs *high tech* et de recherche pharmaceutique?

Délocaliser coûte moins cher à l'entreprise et la loi le permet...

Ce n'est en aucun cas la formation de ces salariés qui était « mauvaise » ou « inadéquate » ou « sans débouchés »

L'amendement Groperrin n'a pas été voté **mais il est révélateur de l'idéologie sous-jacente à la sélection et à l'arrêt de la démocratisation des études.**

Prenons les filières sous tension. **Trop de jeunes veulent faire psycho, nous dit-on. Vraiment? Trop par rapport aux débouchés?**

Mais **si c'étaient les débouchés qui n'allaient pas du tout, pour une société plus heureuse, et qu'il fallait multiplier par 10?**

Comment se fait-il qu'il faille attendre des mois pour avoir un RV avec un-e psy pour enfants, dans bien des régions? **Pourquoi y a-t-il un-e seule psy scolaire pour 5 établissements, en moyenne, alors qu'il en faudrait dans bien des écoles et collèges, 3 psys par établissement, si l'on voulait qu'aucun enfant ou ado continue de souffrir, décroche scolairement, soit en danger, etc ?**

Pourquoi ne multiplie-t-on pas par 3 le nombre d'infirmières à l'hôpital, tout de suite? **Pourquoi ne rend-on pas cela obligatoire de dédoubler un TD de L1 à la fac dès qu'il dépasse 20 personnes, si c'est vraiment l'échec en L1 qu'on ne veut pas?**

La réponse, on la connaît tous au fond de nous : **augmenter les dépenses publiques c'est augmenter mieux être et égalité réelle dans une société (via l'éducation, les soins, etc).**

Mais ce n'est pas l'intérêt de ceux qui veulent une société inégalitaire d'avoir une jeunesse mieux éduquée, mieux soignée, car elle serait moins obligée d'accepter n'importe quel emploi sous-payé et précaire.

Merci à Laurent Wauquiez de nous avoir salutairement rappelé en ce mois de février 2018 que lorsque les ministres et personnels politiques passent sur les “plateaux médiatiques”, ils nous servent du “bullshit”. En effet. Regardons les faits, au lieu d’écouter des discours:

Le labo de Nice dont dépendait la Ministre Vidal affiche maintenant, à la place de masters qui étaient quasi gratuits (moins de 500 euros par an) plusieurs masters à plus de 4000 euros par an. La ministre a affirmé qu'ils venaient "en plus" de l'existant. Faux. Ils remplacent l'existant.

Le CNESER vient de rejeter l'habilitation de ces masters "I dex payants", voir l'article AEF: « **Le Cneser rejette l'accréditation des masters et doctorats labellisés idex de l'université Côte d'Azur** » (14/02/2018) ... mais c'est bien cela que vise Parcoursup, des « **parcours d'excellence** » chers dans les IDEX

... et un service public qui sera considéré “tout-venant” car justement public et démocratique, de l’autre. Cela renforcera, comme la “réforme” du baccalauréat, la concurrence entre les établissements, dans le secondaire comme dans le supérieur, le tri se faisant par l’argent.

MOTIONS VOTÉES À L'UNIVERSITÉ
PAUL VALÉRY MONTPELLIER 3

Motion votée par le CAC

Motion Snesup votée en CAC de l'université Paul-Valéry Montpellier 3
mardi 14 novembre 2017

Universités : comment faire du « sur mesure » quand on peine, faute de moyens, à assurer le « prêt-à-porter » ?

Le Conseil Académique de l'université Paul-Valéry Montpellier 3, réuni le 14 novembre 2017, a pris connaissance du projet de loi relatif à l'orientation et à la réussite des étudiant-es.

Les universités ont à coeur d'accompagner, de former et de favoriser la réussite du plus grand nombre. Mais pour atteindre cet objectif, il faut des moyens.

Or les fonds débloqués pour le quinquennat, 500 M€, **correspondent à ce qu'il faudrait** investir chaque année pour seulement maintenir les conditions d'encadrement actuelles. Avec ce projet de loi sur l'accès au 1er cycle, le gouvernement choisit le sous-investissement et la sélection généralisée.

Comment le ministère compte-t-il faire assurer la quantité de travail supplémentaire considérable, estimé à 3000 ETP, que supposent l'examen de tous les dossiers des bacheliers ainsi qu'un accompagnement de plus en plus individuel, par des personnels des universités déjà en sous-effectif pour remplir les missions qui leur sont déjà confiées ?

Derrière l'affichage d'une volonté d'amélioration de la réussite des étudiants en licence, sous couvert d'une supposée personnalisation, c'est un changement complet de la politique d'accès des bacheliers à l'enseignement supérieur qui est organisé. C'est un recul, et non un progrès social.

Le CAC de l'université Paul-Valéry Montpellier 3 appelle donc à un investissement massif dans l'université, dans un contexte où il est de plus en plus vital que chaque jeune puisse avoir accès au savoir et à la formation, sur tout le territoire.

Voté à l'unanimité moins 13 abstentions

Défendre le service public, gratuit, d'enseignement supérieur: motion CEVU UPVM3 du 12 décembre 2017

Sélection des étudiants, sélection des établissements : le sens des réformes et des « expérimentations » en cours

Depuis plusieurs années, l'université Paul-Valéry Montpellier 3 se voit contrainte, faute de moyens suffisants, comme de nombreuses autres universités françaises, de geler ou suspendre des postes de façon chronique (un poste suspendu sur deux cette année encore), et de mettre en oeuvre des capacités d'accueil dans les filières sous tension, cela alors même que le nombre d'étudiants ne cesse d'augmenter.

On conçoit mal comment l'établissement pourrait mettre en place, sans moyens adéquats, un processus d'étude de dossiers qui fasse sens et une remédiation efficace destinée aux étudiants qui en auraient besoin.

Les universités ont à cœur d'accompagner, de former et de favoriser la réussite du plus grand nombre. C'est là tout le sens de leur mission. Mais pour atteindre cet objectif, il faut des moyens. Alors que 6 milliards d'euros partent vers les entreprises en crédit impôt recherche d'un côté, et que de l'autre, le gouvernement continue de dépenser deux fois plus par élève de CPGE que par étudiant.e, l'on demande l'impossible aux universités chroniquement sous-dotées depuis les RCE.

L'injonction faite aux universités de proposer du « sur mesure » à chaque étudiant-e afin de favoriser sa réussite ne peut se concevoir sans un financement beaucoup plus important que celui envisagé pour le moment.

Comment les universités pourraient-elles mettre en place cette politique de « sur mesure » alors qu'elles peinent, faute de moyens, à assurer des formations « prêt-à-porter » ?

Alors que 6 milliards d'euros partent vers les entreprises en crédit impôt recherche d'un côté, et que de l'autre, le gouvernement continue de dépenser trois fois plus par élève de CGPE que par étudiant-e, l'on demande l'impossible aux universités chroniquement sous-dotées depuis les RCE.

L'affichage des « attendus » requis pour avoir accès à une formation semble totalement irréaliste si cette politique ne s'accompagne pas des moyens nécessaires pour mettre en place des parcours de remédiation qui permettent à chacun de suivre la formation de son choix. En mettant en place ces « attendus » sans accorder de moyens suffisants aux universités, le ministère s'apprête en réalité à mettre en oeuvre une sélection qui ne dit pas son nom.

En mettant en place des « attendus » sans accorder de moyens suffisants aux universités et sans réfléchir aux formations en amont de l'université, le ministère s'apprête en réalité à mettre en œuvre une sélection qui ne dit pas son nom. Derrière l'affichage d'une volonté d'amélioration de la réussite des étudiants en licence, sous couvert d'une supposée personnalisation, c'est un changement complet de la politique d'accès des bacheliers à l'enseignement supérieur qui est organisé. C'est un recul, et non un progrès social.

La sélection des étudiants va de pair avec la sélection des établissements qui sont mis en concurrence de façon toujours plus criante au nom d'une prétendue excellence qui aboutit à accentuer les inégalités au lieu de les réduire. À force d'« expérimentations » tous azimuts, c'est tout le système universitaire public français qui est mis en péril et qui se dissout dans une mise en concurrence des étudiants et des établissements, alors que l'État devrait s'engager à assurer la formation de toutes et tous, et permettre l'accès à la culture, à la science, au débat d'idées sur tout le territoire.

Comment ne pas voir que la réforme en cours vise à faire le tri entre les établissements dits « d'excellence » qui accueilleront les « excellents » étudiants et les « autres » établissements qui accueilleront les « autres » étudiants ? Comment ne pas voir que l'enjeu derrière cette réforme est de continuer à faire émerger quelques sites qui figureront dans le sacrosaint classement de Shanghai, alors que les autres en seront réduits au statut de collèges universitaires ?

Afin de continuer à défendre le service public universitaire français, le CEVU de l'université Paul-Valéry Montpellier 3 refuse de mettre en place la réforme de l'accès à l'université sans un investissement massif dans l'université, dans un contexte où il est de plus en plus vital que chaque jeune puisse avoir accès au savoir et à la formation, sur tout le territoire.

(Unanimité moins 7 abstentions)

Pour vous tenir au courant des
motions votées dans les CEVU,
départements, UFR, site de Sauvons
l'Université

<http://www.sauvonsluniversite.com/>